



APPEL PUBLIC À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

À L'INTENTION DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES POUR PARTICIPER À LA PHASE
PREMIERS ORGANISMES ADHÉRENTS DE LA MISE EN ŒUVRE DU MODÈLE COMMUNAUTAIRE
DE PRÉVENTION DU SUICIDE ENRACINER L'ESPOIR

Contexte :

Enraciner l'espoir est un projet communautaire de prévention du suicide, fondé sur des données probantes, qui se consacre à mieux outiller les communautés pour contrer le suicide. À l'heure actuelle, huit communautés à travers le Canada participent à un projet de démonstration de recherche pour mettre en œuvre le modèle et évaluer ses résultats. Enraciner l'espoir comprend trois composantes : une approche communautaire visant à prévenir le suicide, un public cible visant l'ensemble de la population et des activités au niveau des cinq piliers de la prévention du suicide. Les cinq piliers comprennent : les mesures de soutien spécialisées, la formation, la sensibilisation, la sécurisation des méthodes et la recherche.

Cinq piliers d'Enraciner l'espoir :

- Mesures de soutien spécialisées : services de prévention, de gestion de crise et d'après-crise, comme le soutien par les pairs, les groupes de soutien (y compris l'autosoins), les interventions en milieu de travail, ainsi que la planification coordonnée et l'accès aux services.
- Formation : formation et occasions d'apprentissage pour les fournisseurs de soins de santé comme les médecins et les infirmières et infirmiers praticiens ainsi que les sentinelles communautaires comme les premiers intervenants, le personnel des ressources humaines et le personnel enseignant.
- Sensibilisation : campagnes d'information locales pour sensibiliser la population à la santé mentale (affiches, dépliants, médias sociaux) et collaboration avec les médias.
- Sécurisation des méthodes : identification des méthodes ou des endroits associés à un nombre élevé de suicides et mise en œuvre de mesures pour sécuriser l'accès à ces méthodes ou à ces endroits. Ceci passe, par exemple, par la construction de barrières sur les ponts ou aux passages à niveau, la mise en place de protocoles d'accès aux médicaments et bien plus.
- Recherche : établissement des priorités en matière de recherche, de surveillance, de suivi et d'évaluation des activités de mise en œuvre.

La Commission de la santé mentale du Canada (CSMC) est prête à lancer la prochaine phase de mise en œuvre du modèle Enraciner l'espoir. La phase *Premiers organismes adhérents* amènera les communautés de partout au pays à soutenir les activités de mise en œuvre au niveau des cinq piliers. Grâce à un modèle de communauté de pratique, les premiers organismes adhérents auront accès aux mesures de soutien de la CSMC dans les domaines de la planification et de la mise en œuvre de projets, à des échanges de pratiques prometteuses, à la résolution collaborative de problèmes et à des mesures de soutien pour les activités de mise en œuvre.

Avantages à être une communauté de premiers organismes adhérents :

- Soyez les premiers à apprendre du parcours de mise en œuvre des huit communautés participant au projet de démonstration de recherche.



- Bénéficiez des outils et des ressources expressément conçus pour soutenir la mise en œuvre du modèle Enraciner l'espoir.
- Collaborez à l'échelle nationale pour partager des leçons apprises et des pratiques prometteuses dans le cadre du modèle de communauté de pratique.
- Participez aux projets pilotes visant de nouveaux outils et ressources de prévention du suicide créés par la CSMC et d'autres partenaires et collaborateurs.
- Devenez des champions des pratiques exemplaires de prévention du suicide au Canada.

Les premiers organismes adhérents : qui sont-ils?

Les premiers organismes adhérents sont des communautés et des organismes communautaires qui souhaitent mettre en œuvre le modèle Enraciner l'espoir avant l'achèvement du projet de démonstration en cours. Ces derniers comprennent les avantages éventuels du modèle du projet Enraciner l'espoir et souhaitent vivement l'utiliser en vue de soutenir les efforts déployés pour prévenir le suicide au sein de leurs communautés. Les communautés de premiers organismes adhérents pourront mettre en œuvre des activités dans le cadre du modèle Enraciner l'espoir et auront l'occasion d'échanger des connaissances avec d'autres communautés de premiers organismes adhérents.

Attentes à l'égard des premiers organismes adhérents :

- Un engagement financier pouvant aller jusqu'à 2 M\$ sur cinq ans pour la mise en œuvre d'activités de prévention du suicide dans votre communauté locale. L'engagement financier peut être constitué de financement de base, de collectes de fonds et de contributions en nature. Remarque : la participation au projet est gratuite. Tous les fonds engagés seront investis directement dans la communauté à l'appui des programmes, des services, de la recherche et de l'évaluation.
- Un engagement à partager les résultats de l'évaluation avec la CSMC en vue d'appuyer le futur déploiement du modèle Enraciner l'espoir à l'échelle nationale.
- Un engagement à partager les outils, les produits et les processus développés au sein de la communauté afin de soutenir des activités de mise en œuvre similaires dans d'autres communautés de premiers organismes adhérents, et ainsi renforcer les capacités de prévention du suicide dans le contexte canadien.

Pour en savoir plus sur les mesures de soutien offertes par la CSMC aux communautés de premiers organismes adhérents, veuillez consulter le document *Enraciner l'espoir - les premiers organismes adhérents*.

Critères d'évaluation :

Toutes les manifestations d'intérêt seront examinées par la CSMC pour en déterminer l'acceptation potentielle dans le cadre du projet des premiers organismes adhérents. Les communautés démontrant plusieurs des éléments suivants et globalement disposées à mettre en œuvre le modèle Enraciner l'espoir pourraient être considérées comme des candidats intéressants :

- **Zone géographique et population :** La prévention du suicide est un enjeu complexe et plusieurs facteurs influenceront la réussite des initiatives. En vue de faire la lumière sur les répercussions du modèle Enraciner l'espoir à l'échelle nationale, la CSMC se réjouirait d'avoir l'occasion de



s'associer à des communautés de provinces et territoires qui ne participent actuellement pas au [projet de démonstration de recherche Enraciner l'espoir](#).

- **Populations d'intérêt :** Le projet de démonstration de recherche Enraciner l'espoir implique des communautés démontrant une représentation diversifiée de populations vulnérables et à risque élevé de suicide. En partenariat avec les premiers organismes adhérents, la CSMC espère avoir éventuellement l'occasion de comprendre l'incidence du modèle Enraciner l'espoir sur des populations qui ne sont pas représentées actuellement. Pour obtenir une description de ces populations, consultez le document *Enraciner l'espoir - les premiers organismes adhérents*, accessible sur demande en écrivant un courriel à rootsofhope@mentalhealthcommission.ca.

État de préparation de la communauté et capacité actuelle :

Les communautés qui ont exprimé le besoin de se doter d'approches coordonnées en matière de prévention du suicide sont plus susceptibles de réussir la mise en œuvre du modèle Enraciner l'espoir. La démonstration de ressources dédiées à contrer le suicide et à renforcer les capacités communautaires indique que les initiatives de mises en œuvre dans le cadre du modèle sont aussi plus susceptibles de réussir. Bien qu'il soit utile que les communautés disposent d'un historique manifeste de campagnes et d'initiatives de prévention du suicide, il ne s'agit pas d'un critère obligatoire pour participer à la phase Premiers organismes adhérents d'Enraciner l'espoir. Les facteurs les plus déterminants sont plutôt : la promotion du leadership pour le modèle, l'infrastructure communautaire en matière de prévention, d'intervention et de postvention, ainsi que l'adhésion des intervenants communautaires aux activités de prévention du suicide.

En plus des critères ci-dessus, les communautés doivent, dans leur manifestation d'intérêt, démontrer un engagement financier à l'égard des activités de mise en œuvre dans le cadre du projet des premiers organismes adhérents.

Procédure de demande et date de clôture :

Les organismes communautaires intéressés doivent soumettre tous les documents de manifestation d'intérêt d'ici la date de clôture. La manifestation d'intérêt doit indiquer une personne-ressource et préciser son rôle et son organisme. Si plusieurs organismes doivent soutenir une manifestation d'intérêt, une seule personne-ressource est tenue de présenter les documents.

La manifestation d'intérêt doit comprendre les éléments suivants :

- Formulaire de manifestation d'intérêt rempli (joint à la fin du document)
- Pièces justificatives démontrant l'engagement financier à l'égard des activités pour les premiers organismes adhérents
- Toute pièce justificative fournissant davantage de contexte sur les renseignements contenus dans le formulaire de manifestation d'intérêt

DATE DE CLÔTURE : Les manifestations d'intérêt seront acceptées par courriel jusqu'à 23 h 59 (HAE), le 30 octobre 2020.

Procédure de soumission :



Together we make a difference.
Roots of Hope
A Community Suicide Prevention Project
<https://www.mentalhealthcommission.ca/english/roots-hope>



Mental Health
Commission
of Canada

Commission de
la santé mentale
du Canada

Veillez soumettre tous les documents par courriel au format PDF. La ligne d'objet doit se lire comme suit : **Manifestation d'intérêt pour les premiers organismes adhérents [COMMUNAUTÉ/ORGANISME, PROVINCE/TERRITOIRE]**. Si vous devez envoyer plus d'un courriel en raison du poids des pièces jointes, veuillez l'indiquer dans la ligne d'objet. Les courriels peuvent être envoyés à l'adresse suivante :

nrewari@mentalhealthcommission.ca

Nitika Rewari

Gestionnaire, Programmes de prévention et de promotion

Commission de la santé mentale du Canada

Informations supplémentaires sur Enraciner l'espoir :

Pour toute question au sujet des premiers organismes adhérents ou du modèle Enraciner l'espoir, veuillez écrire à Ryan Walsh à l'adresse rwalsh@mentalhealthcommission.ca ou visitez notre site Web au www.mentalhealthcommission.ca/Francais/enraciner-lespoir.



Premiers organismes adhérents d'Enraciner l'espoir
Expression d'intérêt

Organisme hôte

Nom :			
Courriel :		Téléphone :	
Rôle :			
Organisation :			
Veillez décrire votre organisation (une à trois phrases)			

Description de la communauté Veillez joindre tout document à l'appui au courriel

Communauté : Inscrire la province			
Population :			
Géographie : Cochez toutes les cases qui s'appliquent	<input type="checkbox"/> Milieu urbain	<input type="checkbox"/> Milieu rural	<input type="checkbox"/> Région éloignée
Veillez décrire votre communauté (un ou deux paragraphes)			



Vous souhaitez en savoir plus sur Enraciner l'espoir?
Balayez ce code à barres ou consultez le site suivant :
www.mentalhealthcommission.ca/Francais/enraciner-



Mental Health
Commission
of Canada
Commission de
la santé mentale
du Canada

Description de la communauté (suite)

<p>Populations prioritaires :</p> <p>Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'aperçu des premiers organismes</p>	
<p>Argumentaire :</p> <p>Veuillez expliquer pourquoi vous avez sélectionné cette communauté pour qu'elle participe à titre de premier organisme (un ou deux paragraphes)</p>	

État de préparation communautaire

Veuillez joindre tout document à l'appui au courriel

<p>Partenaires :</p> <p>Veuillez énumérer les intervenants existants qui sont susceptibles de soutenir les initiatives mises en œuvre dans le cadre du modèle Enraciner l'espoir</p>	
<p>Facteurs favorables :</p>	



Vous souhaitez en savoir plus sur Enraciner l'espoir?



Veuillez énumérer les forces de la communauté qui contribueront à la réussite des activités prévues pour Enraciner l'espoir	
---	--

État de préparation communautaire (suite)

Initiatives existantes : Veuillez décrire les initiatives de prévention du suicide actuellement en place au sein de la communauté	
---	--

Coordonnateur communautaire : Veuillez indiquer si vous avez déjà un coordonnateur communautaire ou un poste équivalent	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Titre :	
Organisation :	
Responsabilités : Veuillez détailler toutes les fonctions requises pour ce poste qui sont indépendantes des activités des premiers organismes adhérents	

Confirmation de financement

Veuillez joindre tout document à l'appui à votre courriel

<p>Veuillez décrire comment vous envisagez de financer les activités de mise en œuvre et d'évaluation des premiers organismes adhérents dans le cadre du projet Enraciner l'espoir. Nous vous prions également d'inclure des renseignements sur les contributions en nature au projet.</p> <p>Le modèle Enraciner l'espoir prévoit qu'un engagement financier de deux millions de dollars étalé sur cinq ans, notamment par le biais de contributions en nature, constitue la façon la plus efficace pour mettre en œuvre intégralement les activités prévues pour chacun des cinq volets.</p> <p>(un ou deux paragraphes)</p>
--

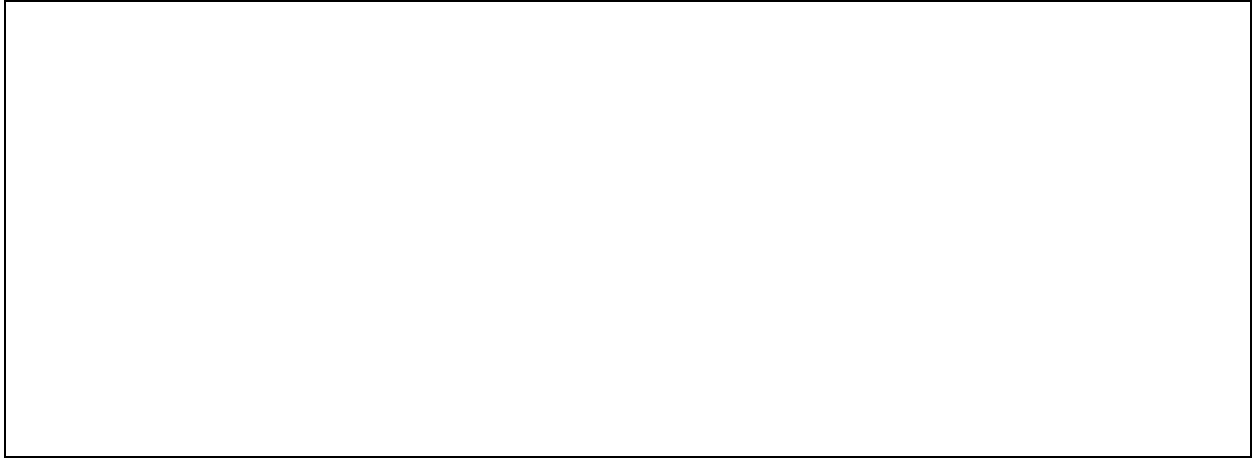


Vous souhaitez en savoir plus sur Enraciner l'espoir?
 Balayez ce code à barres ou consultez le site suivant :
www.mentalhealthcommission.ca/Francais/enraciner-



Mental Health
 Commission
 of Canada

Commission de
 la santé mentale
 du Canada



Vous souhaitez en savoir plus sur Enraciner l'espoir?
Balayez ce code à barres ou consultez le site suivant :
www.mentalhealthcommission.ca/Francais/enraciner-



Mental Health
Commission
of Canada

Commission de
la santé mentale
du Canada